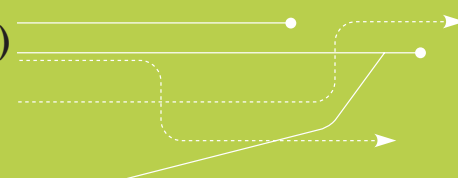


Politique québécoise du transport collectif

Synthèse des mesures (2007-2011)



	Mesures	Enveloppe annuelle
Attribution d'une enveloppe réservée au développement du transport collectif et alternatif provenant du Fonds vert (130 M\$ par année)	Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun Promotion du transport en commun	98 M\$ } 2 M\$ } 100 M\$
	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional : <ul style="list-style-type: none"> • Transport collectif en milieu rural (MRC) • Planification régionale du transport collectif (CRÉ) • Transport interrégional par autocar 	8 M\$ } 1 M\$ } 2 M\$ } 30 M\$ (transférables d'une mesure à l'autre)
	Programme de subventions à l'adaptation des taxis et des autocars interurbains pour le transport des personnes se déplaçant en fauteuil roulant : <ul style="list-style-type: none"> • Taxi • Autocars et terminus 	2 M\$ } 1 M\$ }
	Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile : <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements à pied et à vélo • Programmes-employeurs • Promotion des modes alternatifs à l'automobile 	8 M\$ } 2 M\$ } 1 M\$ }
	Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport routier des personnes	5 M\$ }
Bonification du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) (30 M\$ par année) et création du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)	Ajout d'un volet innovation	10 M\$/an
	Admissibilité de nouveaux équipements	20 M\$/an
	Admissibilité des municipalités de moins de 20 000 habitants	0,5 M\$/an
	Société de financement des infrastructures locales du Québec	504 M\$/5 ans*
	Investissement gouvernemental de 4,6 G\$ à 8 G\$ au cours des 10 prochaines années selon les différents scénarios d'investissement	Selon Plan triennal d'immobilisations (PTI) approuvé
Contribution du gouvernement à la régionalisation du déficit du métro	Entente concernant le partage du déficit du métro pour 2007-2011	11 M\$

* 411 M\$ du gouvernement fédéral, 93 M\$ du gouvernement du Québec